

NOTE TECHNIQUE



**Demande de dérogation
pour la capture et
l'enlèvement de spécimens
d'espèces animales
protégées**

Janvier 2023

Note technique

Demande dérogation pour la capture et l'enlèvement de spécimens d'espèces animales protégées

Document réalisé par :

Marin Marmier – CEN PACA, Chargé de missions Malacologie-Entomologie

Laureen Keller – CEN PACA, Responsable du Pôle Biodiversité Régionale

Relecture réalisée par :

Laureen Keller – CEN PACA, Responsable du Pôle Biodiversité Régionale

Date de rédaction du rapport : Janvier 2023

Photo de couverture : *Urticicola suberinus* © Cédric Roy | CEN PACA



Table des matières

Préambule	4
Amélioration de la connaissance malacologique du Parc National de Port-Cros	5
1. Objectifs et périmètre de l'étude	5
2. Méthodologies d'inventaire et devenir des prélèvements.....	6
3. Espèces protégées et impact potentiels sur les populations.....	6
Les quantités affichées dans le tableau ci-avant correspondent au nombre maximum pressenti. Cependant, le CEN PACA s'attachera à limiter autant que possible le nombre d'individus prélevés.	
4. Impacts potentiels	7
5. Intervenants.....	7
1.1. Présentation du CEN PACA	7
1.2. Présentation de l'équipe d'intervention.....	7
6. Livrables	7

Préambule

Le Parc National de Port-Cros (PNPC) porte un grand programme d'amélioration de la connaissance naturaliste – le programme Stoechas - sur l'entièreté de son territoire (zone cœur et aire d'adhésion). En effet, suite à une augmentation significative de la surface de son périmètre en 2012, un besoin très important d'inventaires d'espèces et de cartographie des habitats a émergé. Ce travail a notamment pour objectif de fournir au conseil scientifique du Parc les éléments de connaissance nécessaires à une prise de positions efficace en matière de gestion et de protection de la biodiversité et des écosystèmes.

Le Conservatoire d'espaces naturels a proposé au Parc Naturel de Port Cros, dès 2017, l'élaboration de stratégies d'inventaire pour la faune présente sur son territoire. Cette proposition a donné lieu à 3 années de partenariat au cours desquelles, une stratégie d'inventaire en faveur de l'amélioration des connaissances malacologiques a été élaborée.

La présente demande s'inscrit dans le cadre du déploiement de cette stratégie d'inventaire par les experts malacologues du CEN PACA, sur le territoire du PNPC.

Amélioration de la connaissance malacologique du Parc National de Port-Cros

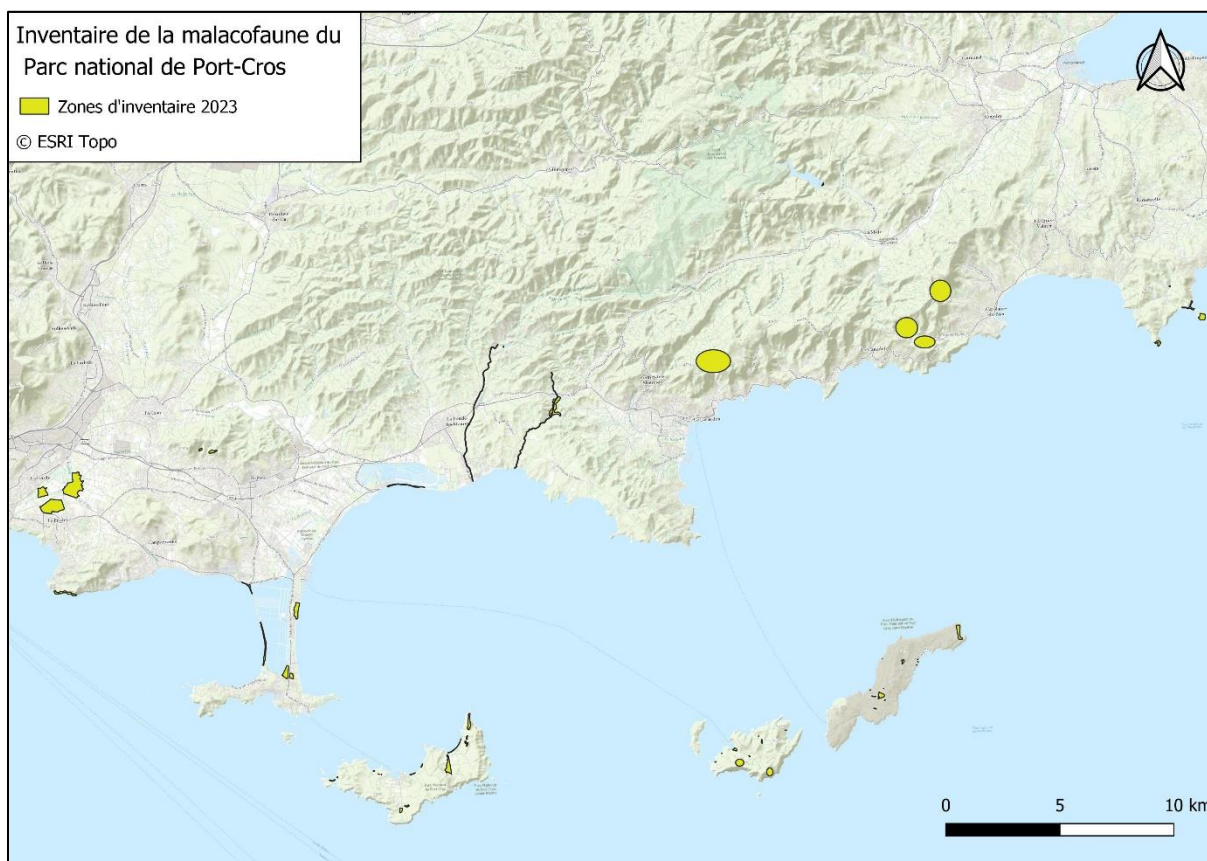
1. Objectifs et périmètre de l'étude

L'objectif de cette étude est de faire un premier portrait de la malacofaune du Parc national de Port-Cros, à la fois dans la zone cœur du parc et dans son aire optimale d'adhésion, incluant les îles et sa partie continentale. Les prospections auront lieu sur les communes de Bormes-les-Mimosas, Cavalaire-sur-Mer, Hyères, la Croix-Valmer, La Londe-les-Maures, Le Lavandou, Le Pradet et Ramatuelle.

La période de terrain s'étendra de la fin de l'hiver 2023 à décembre 2023.

Le CEN PACA réalisera un échantillonnage stratifié au sein des habitats identifiés comme favorables à la malacofaune. Au sein de ces habitats, trois classes de priorité ont été définies afin de prospecter les secteurs ayant le plus de potentiel en premier lieu.

Ainsi les dunes, zones humides, milieux rocheux, sources, suberaies, cours d'eau, plan d'eau et milieux xérophiles seront inventoriés. En 2023, une vingtaine de sites en priorité 1 et 2 seront prospectés (voir carte ci-dessous)



Carte 1 : Zones d'inventaire malacologique sur le territoire du PNPC en 2023 © M. Marmier - CEN PACA

2. Méthodologies d'inventaire et devenir des prélèvements

Les prospections seront réalisées en utilisant les méthodes d'inventaires suivantes :

- Prospection à vue : consiste à rechercher à vue, dans tous les milieux favorables (litière, sous les pierres, sous les souches d'arbres, dans les anfractuosités, dans le sol, etc.), toutes les espèces visibles à l'œil nu.
- Tamisage de litière : dans les milieux contenant beaucoup de débris organiques et minérales, un tamisage à l'aide d'un tamis de Winckler (maille : 10*10mm) sera utilisé afin de trier et récolter plus aisément les coquilles présentes.
- Prélèvements de litière : dans les zones humides, la litière sera récoltée, séchée puis tamisée afin de récolter les coquilles millimétriques difficiles à observer directement sur le terrain.
- Récolte des espèces aquatiques à l'aide d'un filet troubleau et/ou surber.

L'étude ayant principalement une visée de connaissance et non de suivi, les pressions de prospection seront adaptées en fonction de l'intérêt de chaque zone inventoriée pour la malacofaune.

Certains groupes d'espèces, comme la plupart des espèces dulçaquicoles, les Geomitridae ou encore les Oxychilidae nécessitent l'observation de l'anatomie afin de les déterminer au rang spécifique. Pour ces espèces, des individus seront donc prélevés puis disséqués.

Un volet portant sur l'analyse moléculaire de certains taxons est en discussion avec le Parc national de Port-Cros afin de confirmer certaines déterminations. Si ce volet est entériné avec le PNPC, certains individus capturés seront transmis à un laboratoire pour analyse génétique.

Les coquilles prélevées, dont les espèces protégées, seront conservées dans les collections malacologiques du CEN PACA.

3. Espèces protégées et impact potentiels sur les populations

Parmi les espèces susceptibles d'être récoltées dans le cadre des inventaires, plusieurs espèces protégées ont été identifiées. Cette liste a été dressée au regard des données bibliographiques disponibles, de la base de données Silene et de l'expertise du CEN PACA. Au vu des lacunes de connaissances chorologiques de ce taxon et particulièrement des espèces dulçaquicoles, la liste ci-dessous prend en compte des espèces ayant peu de chances d'être présentes lors de nos inventaires. Cependant, l'éventualité de les contacter étant non nulle, elles ont été intégrées dans les espèces potentiellement présentes sur le territoire.

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description
B1 <i>Anisus vorticulus</i> Planorbe naine	50	Coquilles, individus vivants
B2 <i>Bythiospeum diaphanum</i> Bythiospée rhénane	50	Coquilles, individus vivants
B3 <i>Corrosella astierii</i> Mercurie de Provence	50	Coquilles, individus vivants
B4 <i>Moitessieria locardi</i> Petite moitessierie	50	Coquilles, individus vivants
B5 <i>Palacanthiopsis verrierii</i> Hydrobie de l'Ardèche	50	Coquilles, individus vivants
B6 <i>Spiralix vitrea</i> Moitessierie de l'Ain	50	Coquilles, individus vivants
B7 <i>Otala punctata</i> Otala de Catalogne	10	Coquilles, individus vivants

Les quantités affichées dans le tableau ci-avant correspondent au nombre maximum pressenti. Cependant, le CEN PACA s'attachera à limiter autant que possible le nombre d'individus prélevés.

4. Impacts potentiels

L'impact sur les diverses populations des espèces mentionnées ci-dessus est jugé très faible au vu de la proportion de coquilles vides récoltées par rapport aux véritables individus vivants prélevés. En effet, selon les sites, et les micro-habitats échantillonnés, la majorité des coquilles prélevée ne contiendra pas d'escargots. Les prélèvements n'impacteront donc aucunement les populations. En outre, la quantité limitée indiquée de coquilles à prélever, réduit d'éventuelles incidences sur la conservation des populations.

Lors des prospections, une attention particulière sera portée sur l'état des coquilles afin de trier et réduire l'effectif de spécimens vivants récoltés.

5. Intervenants

1.1. Présentation du CEN PACA

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association de type Loi 1901, reconnue dans le domaine de la conservation des milieux et des espèces depuis 45 ans, agréée et habilitée à plusieurs titres dans un cadre régional, notamment au titre des Conservatoires Régionaux d'espaces naturels (CEN). Cet agrément Etat/Région a été obtenu par le CEN PACA le 6 juin 2014 au titre de l'Article L.414-11 du code de l'Environnement qui reconnaît les missions des Conservatoires régionaux d'espaces naturels comme contribuant à la préservation des espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation des espaces naturels, d'expertise locale et d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel.

Le CEN PACA contribue à la préservation des espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de connaissance, il mène des missions d'expertises locales et des missions d'animation territoriales en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel. Le conservatoire réalise des études, inventaires et suivis afin de mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation. Il effectue aussi des inventaires et des suivis écologiques pour évaluer la pertinence d'actions mises en œuvre. Son expertise lui permet de s'impliquer dans des programmes locaux, régionaux, nationaux et européens de conservation d'espèces menacées.

1.2. Présentation de l'équipe d'intervention

L'étude sera réalisée par Marin MARMIER, expert malacologiste, sous l'encadrement de Laureen KELLER, responsable du pôle biodiversité Régionale du CEN PACA. Il pourra être appuyé ponctuellement par d'autres membres du pôle Biodiversité régionale lors des prospections.

Marin Marmier est expert malacologue et entomologiste. Issu d'une licence professionnelle Etude et Développement des Espaces naturels obtenue en 2020 à l'université de Montpellier, il a rejoint l'équipe du CEN PACA en 2018 participant à diverses missions en entomologie et malacologie. Il s'est spécialisé dans l'étude de la malaocofaune continentale lors de son BTS Gestion et Protection de la Nature en 2016.

6. Livrables

Pour un groupe peu étudié tel que les mollusques continentaux, l'amélioration et le partage de la connaissance chorologique des espèces sont des étapes essentielles afin de mettre en place une politique de conservation. C'est dans ce but que le conservatoire s'inscrit et pourra proposer dans le futur des actions conservatoires.

L'ensemble des données récoltées dans le cadre de l'étude sera reversé à la base Silene PACA.

Un rapport technique sera également produit et remis au PNPC ainsi qu'à la DDTM 83.



**Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Siège :
4, avenue Marcel Pagnol
Immeuble Atrium Bât B.
13 100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 20 05 98
Email : contact@cen-paca.org
www.cen-paca.org

Pôle Biodiversité Régionale
18 avenue du Gand
04200 SISTERON
Tél : 04 92 34 40 10

Le Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
est membre de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels



Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier des partenaires suivants :

